Les crédits

ait un seul Canadien qui ne trouve pas cette question stupide.

Puis il y a cette question-ci: quel rôle l'énergie de remplacement et l'efficacité énergétique doit-elle jouer? De grâce! Voilà une question posée par un ministre qui est censé être en charge de la politique canadienne en matière d'environnement. Devrait-il y avoir de l'énergie de remplacement? J'imagine que le gouvernement pose cette question pour la simple raison qu'il a supprimé la recherche sur l'énergie de remplacement et qu'il se demande maintenant s'il avait raison. Évidemment, c'est l'une des questions auxquelles on a déjà répondu. Les Canadiens ont dit qu'il fallait favoriser l'énergie de remplacement et l'efficacité énergétique et le gouvernement a répondu «non», et voilà que le ministre de l'Environnement réapparaît, tout perplexe, ne sachant que faire entre les deux parties, et décide de poser la question encore une fois.

Je peux lui dire tout de suite qu'il faut insister sur l'énergie de remplacement et une plus grande efficacité énergétique. Bonté divine, il n'y a pas plus d'un an et demi que tous les partis de la Chambre ont approuvé une motion visant à élaborer un projet de technologie de l'hydrogène. C'est là un exemple d'énergie de rechange pour laquelle le gouvernement a réduit la recherche.

Monsieur le Président, pour vous donner un autre exemple d'une situation absurde, mentionnons la proposition d'accorder une aide supplémentaire aux pays en développement pour qu'ils adoptent de saines pratiques de foresterie. J'ignore si le ministre des Forêts est présent. Il l'était il y a quelques instants, mais je présume qu'il trouvait la situation intenable. Nous allons maintenant aider les pays du tiers monde à améliorer leurs pratiques de foresterie et, dans ce document, on pose la question suivante: comment le Canada devrait-il assurer une saine gestion des forêts? Ce n'est certes pas en laissant des ententes forestières expirer demain. Ce document prête non seulement au ridicule, mais il ridiculise également le gouvernement, qui est en l'auteur. Il est une insulte pour les Canadiens.

Mon collègue à mes côtés dit que le gouvernement du Canada doit donner l'exemple. Cela me fait penser à une situation où le gouvernement n'en a pas donné un très bon. • (1530)

En effet, dans le sud-ouest de l'Ontario, plus précisément à Windsor, le gouvernement ne s'est pas distingué par la façon dont il a fait face au problème posé par l'incinérateur de Détroit. Après quatre ans, le problème reste entier. Je remarque que le document traite de la nécessité de négocier avec les États-Unis un accord sur la pollution atmosphérique transfrontalière. Je suis heureux d'apprendre que le gouvernement a enfin saisi le message. C'est ce que nous réclamons depuis quatre ans. C'est la seule façon possible de s'attaquer à ce problème.

Nous sommes aux prises avec le problème de la centrale nucléaire de Fermi, et nous avons tenté d'amener le gouvernement à négocier une sorte d'entente générale, étant donné qu'il vient apparemment d'apprendre que la pollution et les dommages écologiques ne connaissent pas de frontières. Mais il ne s'est pas fait grand-chose de ce côté non plus.

Nous avons tenté d'intéresser le ministre des Transports au problème des barges qui vont transporter des wagons chargés de substances dangereuses entre Détroit et Windsor. Il ne sait rien de cela. Il ne sait pas ce qu'il doit faire ni qui doit s'en occuper. C'est l'exemple que donne le gouvernement.

Je veux relier cette histoire de gouvernement exemplaire à sa proposition selon laquelle il faut encourager les sciences et la technologie innovatrices. Je signale en passant que ce document propose d'insister notamment sur la recherche environnementale, sur les programmes des organismes qui subventionnent la recherche fondamentale dans les universités.

Des recommandations qui proposaient un fort accroisement de ces investissements sont restées lettre morte. Je suppose qu'il va maintenant réduire ces investissements de moitié, transférer les fonds à la recherche environnementale sans gain net pour la recherche et, quand le moment viendra, annoncer qu'il consacre ces 200 millions à la cause de l'environnement. C'est l'exemple, le genre de sciences et de technologie innovatrices auxquelles nous avons droit.

En 1981, Environnement Canada a fait état des dangers et des risques que représentait la contamination des Grands Lacs par le biote des eaux européennes. On a dit que le lest des navires qui naviguent dans l'océan Atlantique renfermait un véritable zoo d'organismes qui pourraient s'adapter au milieu des Grands Lacs mais en bouleverser l'équilibre écologique, c'est-à-dire l'écosystème que sont les Grands Lacs. Le ministère mettait le